

**Zeitschrift:** Tracés : bulletin technique de la Suisse romande  
**Herausgeber:** Société suisse des ingénieurs et des architectes  
**Band:** 132 (2006)  
**Heft:** 06: Territoires en vue

**Artikel:** Pays, paysage, "empaysagement"  
**Autor:** Della Casa, Francesco  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-99456>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

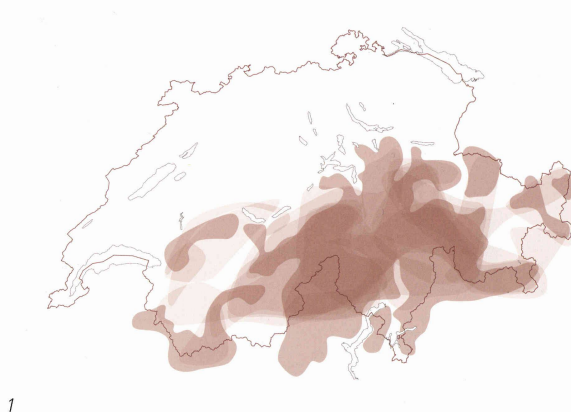
**Download PDF:** 30.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

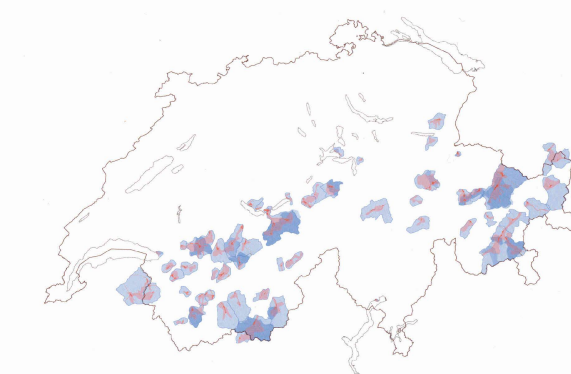
# Pays, paysage, « empaysagement »

TERRITOIRES

En Suisse, la question du paysage alpin occupe de longue date une place centrale. Souvent alimentée par un fort sentiment anti-urbain, elle a participé à l'ébauche de nombreux mythes, qui ont exercé leur influence sur le politique, la morale ou la culture. Elle reste aujourd'hui un enjeu majeur, prétexte notamment d'un programme national de recherche (PNR 48). Ce glissement du mythe vers la science renforce le fait que le paysage alpin, comme tout paysage, est une construction mentale, une vue d'urbains. Tout reste affaire de perspective, l'occasion de convier quelques artistes à ce débat.



1



2

Deux travaux de recherche récents, chacun de grande ampleur, « La Suisse. Portrait urbain »<sup>1</sup> et le PNR 48<sup>2</sup>, font apparaître le hiatus entre les notions de territoire et de paysage. Le premier postule que le consensus helvétique qui maintient les flux financiers en faveur des régions de montagne pourrait être remis en question, alors que le second repose sur sa pérennité.

## Le concept de friche alpine

Les auteurs de « La Suisse. Portrait urbain » revendiquent clairement un point de vue d'urbains. En observant l'évolution économique et démographique de l'espace alpin durant les deux derniers siècles, ils constatent que « les conditions économiques de la vie en montagne, au sein du compromis national d'isotopie spatiale, deviennent peu à peu intenables, et cela plus nettement qu'à n'importe quel moment des deux derniers siècles ». Ils remarquent que le tourisme tend à se concentrer en quelques lieux dont le caractère urbain s'affirme de manière croissante, les « alpine resorts », alors qu'une émigration lente occasionne le dépeuplement des vallées que le tourisme délaisse. L'accroissement des dépenses occasionnées pour tenter de maîtriser la pression croissante des éléments naturels pose ouvertement la question de la rentabilité de tels investissements. De même, l'approvisionnement uniforme des vallées reculées est discuté.

A partir de ces constats, les auteurs proposent une notion nouvelle, celle de « friche alpine », pour décrire l'arc alpin dans son ensemble. Celui-ci deviendrait un territoire disponible pour des usages futurs, ponctué par quelques régions urbaines de montagne (fig. 1 et 2).

## Gérer le paysage alpin

Cette vision n'est pas partagée par les directeurs du PNR 48, dont les objectifs sont de « mieux reconnaître les tâches relevant du paysage [...] dans le cadre d'une relation consciente et durable avec les ressources que sont le paysage exploité, le paysage naturel et la biodiversité ». Par une

<sup>1</sup> ETH Studio Basel, « La Suisse. Portrait urbain », Ed. Birkhäuser, 2005

<sup>2</sup> « Paysages et habitats de l'arc alpin », <www.pnr48.ch>

Fig. 1 : Friches alpines, zones en déclin et en processus de lent affaiblissement

Fig. 2 : « Alpine resorts », stations dont le caractère urbain se renforce

(Documents ETH Studio Basel)

Fig. 3: Page d'accueil du projet «Hôtel Vue des Alpes»

Fig. 4 : Emilienne Farny, « Viaduc à Belmont »

coordination étroite avec sept offices fédéraux, les résultats de ces recherches sont destinés à être utilisés par l'administration et dans le processus législatif.

Le PNR 48, c'est, répartis en cinq thèmes, 35 projets de recherches de 8 universités, de l'ETHZ, d'instituts fédéraux de recherche, de compagnies privées et d'ONG.

Pour une grande majorité d'entre eux, la perspective est de nature gestionnaire, comme le signalent les questions qui tiennent lieu de présentation. Dans le domaine de la biologie, elles dénotent l'intention de maîtriser l'influence de certains agents :

- Les moutons favorisent-ils les risques d'érosion des terrains en pente dans les Alpes ?
- Comment empêcher efficacement la propagation des mauvaises herbes dans les alpages ?
- Combien de chamois la forêt de montagne supporte-t-elle ? A propos du paysage, elles révèlent un but volontariste :
- Quel paysage voulons-nous ?
- Comment favoriser la durabilité dans la planification du paysage ?<sup>3</sup>

La gestion des conflits au sujet de la protection et de l'exploitation de l'espace alpin motive une recherche qui porte sur les moyens de communication à mettre en œuvre et analyse sur plusieurs années la typologie d'images publiées dans la presse. Un autre projet se donne pour objectif de mesurer la valeur monétaire du paysage. Il tente d'établir - méthode économique des prix hédonistes - une corrélation entre prix du loyer et accès au paysage en proposant une mesure de « la Toile » paysagère dont bénéficie chaque appartement.

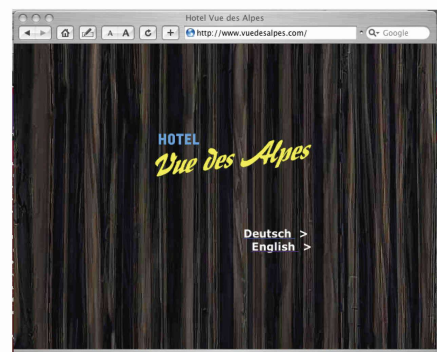
### L'« empaysagement »

Il convient néanmoins de souligner que cette perspective gestionnaire de l'espace alpin ne fait pas l'objet d'un consensus unanime au sein du PNR 48. Certains chercheurs (Claude Reichler, Bernard Debarbieux) tentent de faire valoir une approche historique et culturelle, pour mettre en évidence un tournant dans notre rapport au paysage.

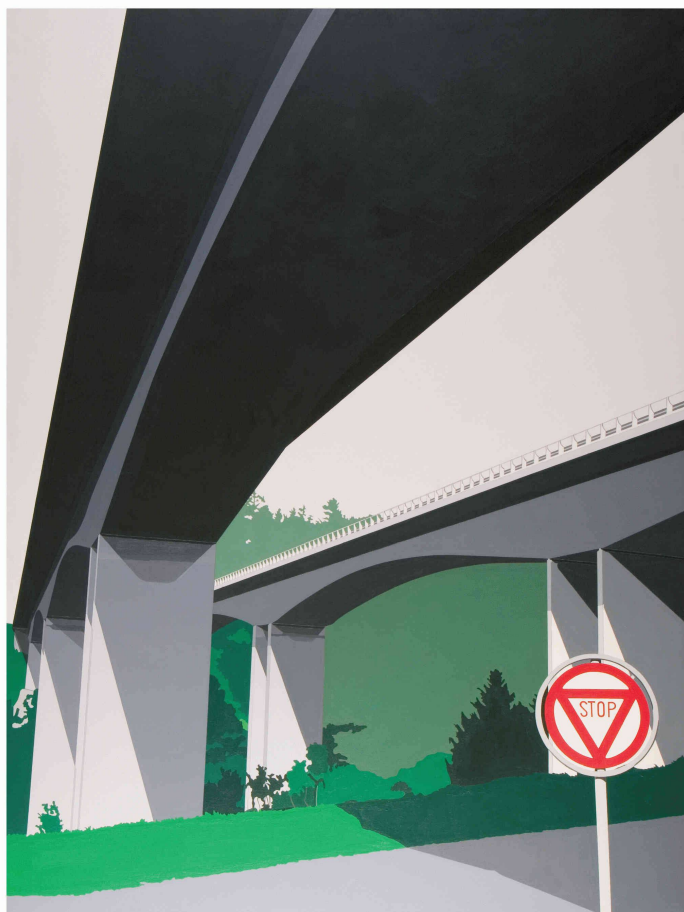
Les projets énumérés plus haut révèlent en effet ce que Bernard Debarbieux appelle « l'empaysagement général de notre rapport à l'espace ». Dans sa conférence intitulée « Du paysage magnifié à l'empaysagement »<sup>4</sup>, il note que la lecture paysagère de l'espace n'est pas une nouveauté. Pour lui, c'est l'ampleur de son déploiement qui frappe : « Elle touche des catégories nouvelles de la société, concerne quantité de lieux ordinaires qui, autrefois, seraient restés sans qualité et

<sup>3</sup> L'intitulé de ces questions est tiré du « Portrait du PNR 48 », Fonds national suisse, 2003

<sup>4</sup> < [www.pnr48.ch/publications/debarbieux.html](http://www.pnr48.ch/publications/debarbieux.html) >



3



4

Fig. 6: Emilienne Farny, « Le bonheur suisse »  
(Photos Julien Goumaz)

s'accompagne de quantité d'artefacts et de dessins, de directives et de réglementations qui permettent de voir dans l'impératif paysager aussi bien un besoin collectif qu'un système de contraintes plus ou moins auto-administrées. »

### Tourisme virtuel

En guise de contrepied à cette conception gestionnaire du paysage, remarquons le projet artistique de Monica Studer et Christoph van den Berg<sup>5</sup>, « Hôtel Vue des Alpes », auquel ils travaillent depuis 2000. Il s'agit d'un hôtel fictif situé sur Internet<sup>6</sup>, dans un paysage modelisé en 3D correspondant à une surface d'environ 20 km<sup>2</sup> (fig. 3).

Comme pour tout hôtel, il est nécessaire de faire une réservation pour pouvoir occuper virtuellement l'une des neuf chambres et admirer le paysage alpestre. Celui-ci est entièrement numérique, construit à l'aide de vues panoramiques. Le spectateur, face à l'écran de son ordinateur, est placé dans une position égocentrique, puisque c'est le paysage qui tourne devant son regard. Comme un touriste du réel, il peut envoyer à ses amis quelques cartes postales.

Chez Studer - van den Berg le paysage est une fiction, un

anti-lieu. Le réalisme de cet artefact tient moins de la volonté de créer une illusion que de la reproduction minutieuse d'une certaine « Gemütlichkeit », parfaite application du savoir-faire hôtelier suisse. Le caractère artificiel reste toujours affiché, comme s'il s'agissait de permettre au spectateur de se maintenir à distance.

### L'art du constat

Le projet de Studer - van den Berg possède une certaine parenté avec l'œuvre d'Emilienne Farny, notamment avec sa série « Le bonheur suisse » (1973-1985) (fig. 4 et 5). L'artiste travaille à partir de photographies, c'est-à-dire qu'elle choisit, puis cadre une vue prise dans un environnement ordinaire, dépourvu de caractères pittoresques ou monumentaux. Puis, à partir de cette capture, elle opère un découpage pictural par plans, précisément réglés dans leurs rapports chromatiques.

Cette réduction - au sens culinaire de concentration - correspond à un travail mental, qui transforme une vue en paysage. Il ne subsiste, après cette opération, qu'un nombre restreint d'éléments, faciles à énumérer. Pourtant, et c'est l'art



5



d'Emilienne Farny, il n'y a aucune confusion possible : on se trouve en Suisse, et pas ailleurs. Sa peinture possède ainsi une valeur topométrique - par analogie avec une fiche anthropométrique. Elle ne dénonce pas, n'idéalise pas, mais établit un constat, simple, précis, incontestable. Ce sont là nos paysages, l'empreinte de notre relation à la nature.

Lorsqu'elle parle de son travail, Emilienne Farny conteste toute intention ou toute visée. Ce qu'elle montre, c'est la différence entre vue et regard. Regarder, c'est réaliser une forme d'autopsie de notre environnement construit, dans ses aspects les plus ordinaires. Aussi, l'ironie que le spectateur peut déceler n'est-elle qu'un effet accidentel, un après-coup, induit par les aspirations individuelles et collectives de ceux qui ont colonisé les lieux qu'elle a choisi de peindre.

#### **Le jardin alpin de Bouvard et Pécuchet**

Chacun à sa manière, ces deux travaux artistiques rappellent que le paysage est une construction mentale, qu'il n'est pas un principe naturel. Tous deux mettent en évidence les mécanismes d'appropriation, réels ou fictifs, de l'espace, qui sont d'autant plus puissants qu'ils s'auto-justifient par un rejet de la condition urbaine. Ce phénomène n'est pas neuf, même s'il prend aujourd'hui une ampleur sans précédent.

Gustave Flaubert l'avait décrit dans son roman « Bouvard et Pécuchet ». Par la fortune d'un héritage inattendu, deux employés de bureau lassés de la vie parisienne retournent à une vie rurale, tentent de se mesurer en autodidactes à la nature, d'expérimenter des formes de gestion novatrices et de réformer les usages horticoles. Quand bien même ils préparent leurs projets avec une minutie obsessionnelle, chacune de leurs tentatives se solde par un échec. La greffe ne prend pas. Après quelques années d'efforts vains, ils retournent à Paris. Seul changement notable après cette expérience, ils travaillent désormais sur un bureau double.

Dans le PNR 48, il y a un peu de tout cela. L'héritage est ici constitué par les flux financiers en direction des régions périphériques. Le rejet de la condition urbaine et l'aspiration au ressourcement sont les prétextes à une vaste entreprise de restauration alpestre. La lente érosion démographique et la disparition inéluctable de l'agriculture de montagne laissent le champ libre à toutes sortes de projections idéologiques, techniques et politiques visant à modeler le paysage.

Francesco Della Casa

<sup>5</sup> Ces deux artistes ont notamment participé à la réalisation du Panorama Suisse version 2.1 présenté dans le monolithe de Jean Nouvel lors d'Expo.02 (voir TRACÉS 14/2002) et à celle du projet « Der Berg », pour le pavillon suisse à l'exposition universelle d'Aichi (voir TRACÉS 24/2003)

<sup>6</sup> <[www.vuedesalpes.com](http://www.vuedesalpes.com)>

## **En toute conscience:**

**Jürg Winkelmann,**  
architecte dipl. EPF FSAI SIA, propriétaire du bureau  
d'architecture Winkelmann, Morat, et membre du Conseil  
de fondation de la CPAT.



**cpat**

■ Caisse de Prévoyance  
des Associations Techniques  
SIA UTS FAS FSAI USIC  
**Personnel. Engagé. Naturel.**  
Téléphone 031 380 79 60  
[www.cpat.ch](http://www.cpat.ch)

